

Attestation de suivi

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Alexis Thierry-Bellefond

a suivi avec succès le MODULE 5 : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

et obtenu le score suivant à l'évaluation : 83 %

Fait le 19 février 2025

CNIL